TRAVAIL EN HAUTEUR – PRÉVENTION DES RISQUES AU MOYEN D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

SEC-PREV501

MAJ 01/02/2023

Nature de l'action

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Tout public travaillant en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle et collective contre les chutes de hauteur.

Pré-requis

Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- De respecter la législation en cours
- De connaître et identifier parfaitement les équipements de protection individuelle et collective,
- De contrôler au quotidien ses EPI,
- De prévenir les risques de chutes selon la configuration du site et l'intervention à réaliser,
- De connaître les techniques de secours existantes.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 1 à 2 mois

Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Méthodes pédagogiques

- Exposés - Audiovisuel
- Exercices pratiques

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Durée et rythme

1 jour, à raison de 7 heures par jour.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25

ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

LES RISQUES DE CHUTE EN HAUTEUR

- Statistiques sur les accidents du travail
- Législation et réglementation
- Les facteurs de chute en hauteur
- Les accidents dus aux chutes en hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Les mesures de protection collectives à prévoir : planchers de travail, de circulation, garde-corps…
- Les conditions d'utilisation des échelles, nacelles et échafaudages - réglementation

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) : CARACTERISTIQUES, UTILISATIONS, REGLAGES, VERIFICATION, RESISTANCE DU MATERIEL…

- Le harnais
- Le casque
- Les longes
- Autres EPI utilisés par l'entreprise

ANALYSE DE LA SITUATION ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Étude des différents milieux concernés
- Analyse des risques
- Repérage des situations dangereuses

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ

- Respect des consignes de sécurité
- Les différentes techniques de secours à équipiers

EXERCICES PRATIQUES SUR LE TERRAIN DANS DIFFÉRENTES CONFIGURATIONS

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y

Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245